

Réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement

**- réunion du Comité de pilotage -
- 10 juin 2004 -**

Ordre du jour : comité de pilotage du 10 juin 2004

Introduction et tour de table

- Le réseau national : contexte réglementaire et acteurs (DGSNR).**
- Les données de radioactivité (IRSN et DGSNR)**
 - inventaire partiel des mesures de radioactivité,**
 - proposition de classification**
- Démarche de développement de la rubrique Internet (IRSN) :**
 - principales étapes,**
 - site transitoire,**
 - réflexions sur la page d'accueil.**
- Autres points :**
 - Programme prévisionnel des intercomparaisons 2004/2007**
 - Révision de l'arrêté du 17 octobre 2003**

1- Le contexte réglementaire 1/3

**Article R.-1333-11 du code de la santé publique
(décret n°2002-460 du 4 avril 2002)**

⇒ création du réseau national de mesure de la radioactivité

Arrêté du 17 octobre 2003 modifié par arrêté du 3 mars 2004

⇒ organisation du réseau

⇒ modalités d'agrément des laboratoires

1- Les textes réglementaires 2/3

Arrêté du 21 janvier 2004 modifié

portant nomination au **comité de pilotage** du réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement (JO du 17 février 2004), modifié par l'arrêté du 24 février 2004 (JO du 10 mars 2004),

Arrêté du 5 janvier 2004

portant nomination à la **commission d'agrément** des laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement (JO du 7 février 2004)

1- Les textes réglementaires 3/3

Arrêté du 18 mai 2004 (en attente de publication au JO)

fixant la **liste des laboratoires agréés** par le ministre chargé de l'environnement et par le ministre chargé de la santé pour les laboratoires de mesures de la radioactivité de l'environnement

Avis relatif à la campagne d'essais interlaboratoire
(JO du 21 mars 2004)

précisant le programme 2004 des intercomparaisons organisées par l'IRSN

2- Les finalités du réseau national 1/2

Le réseau doit permettre l'estimation des doses auxquelles la population est soumise du fait des activités nucléaires

Le réseau a vocation à regrouper l'ensemble des résultats d'analyses radiologiques :

- des programmes réglementaires de surveillance des rejets des activités nucléaires autorisées ou déclarées
- des mesures à la demande des services publics, agences, associations ...

Le réseau permettra la mise à disposition des administrations et la diffusion sur internet des données collectées et des évaluations de dose

les analyses radiologiques sont effectuées par l'IRSN ou par des laboratoires agréés

2. Les finalités du réseau national 2/2

Les estimations des doses aux populations :

↗ L'état radiologique de l'environnement

- ↗ *par zone géographique avec prise en compte des principaux groupes de population et de leur mode de vie*
- ↗ *pour les sites contaminés par d'anciennes pratiques industrielles*
- ↗ *pour certaines branches d'activité industrielle*
- ↗ *....*

↗ L'impact radiologique des principales activités nucléaires

- ↗ *pour les groupes de référence à proximité des sites nucléaires*
- ↗ *pour les populations riveraines des installations*

3- Les acteurs du réseau national

➤ **DGSNR : Président du Comité de pilotage**

➤ **IRSN : Gestionnaire du réseau + Secrétaire du Comité de pilotage**

➤ **Comité de pilotage**

➤ **Commission d'agrément des laboratoires**

➤ **Laboratoires**

- **labos agréés exploitants nucléaires : programme réglementaire**

- **autres laboratoires agréés : associations, services publics,...**

- **labos IRSN**

➤ **Public (internautes) + Administrations**

3- Les acteurs du réseau national 2/6

DGSNR : Président du Comité de pilotage

- *fixe les orientation du réseau après avis du Comité de pilotage*
- *initie les réunions du Comité (au moins 1/an) ou à sa demande (1/3 membres)*

IRSN : Gestionnaire du réseau + secrétariat du Comité de pilotage (+ laboratoire)

- *centralise et exploite les résultats des analyses,*
- *valide et traite les résultats d'analyses,*
- *met à disposition et diffuse ces données vers les administrations, l'INVS et le public,*
- *archive les données*

et

- *établit un rapport annuel sur l'état radiologique de l'environnement et sur les impacts des principales activités nucléaires*
- *établit un rapport annuel de gestion du réseau*

Le comité de pilotage

- *est présidé par le DGSNR et est composé de représentants*
 - *des ministres chargés de santé, environnement, consommation, agriculture, défense*
 - *de AFSSE, INVS, AFFSA,*
 - *d'exploitants d'activités nucléaires (2) et de collectivités territoriales ou associations (2)*
 - *de personnes qualifiées (2)*
 - *de l'IRSN (2)*
- *fixe les orientations du réseau*
- *émet des avis*
- *rend publics les données de radioactivité et les rapports de synthèse sur l'état radiologique de l'environnement et sur l'impact des installations*
- *définit les formats des données mises à disposition du public*

La commission d'agrément des laboratoires :

- émet des avis sur :

- la grille des agréments (matrice/radionucléides)*
- la mise en œuvre pratique des intercomparaisons,*
- la nature et le planning des intercomparaisons organisées par IRSN,*
- les modalités de traitement des résultats des intercomparaisons*
- les critères « techniques » et « qualité » d'évaluation des laboratoires*
- les modalités d'agrément*

- propose l'agrément des laboratoires aux ministres chargés de l'environnement et de la santé

- soumet au comité de pilotage toute question ou proposition relevant de la mission du comité de pilotage

Les laboratoires de mesures de la radioactivité

- a) les laboratoires des exploitants nucléaires : INB, INBS, INID et ICPE (A et D)**
 - programmes réglementaires de surveillance de l'environnement

- b) les laboratoires de l'IRSN**
 - réseaux d'alerte,
 - mesures de contrôle des exploitants,
 - stations de référence et de mesure dans l'environnement,
 - observatoire de mesures de l'environnement

- c) les autres laboratoires « agréés » : administrations, collectivités territoriales, associations, ...**
 - contrôles sur
 - les eaux de consommation (DRASS/DDASS et LD),
 - l'air (ASQA),
 - les produits alimentaires (DGCCRF, DGAL, AFSSA, LDV ...)
 - mesures indépendantes sur
 - tout type de matrice (ACRO, CRIIRAD, ...)

3- Les acteurs du réseau national 6/6

Les cibles du réseau national

- *les administrations responsables des activités nucléaires*
 - *DGSNR et DSNR, DSND : INB, INBS, INID,*
 - *DPPR : ICPE,*
 - *Les préfetures : INB et ICPE.*
- *l'INVS*
- *le public*
 - *professionnels*
 - *médias, CLI, politiques,*
 - *grand public.*
- *les animateurs du réseau : commission, comité, laboratoires*